

CONSIGNES HYGIÈNE & SÉCURITÉ

Consignes en cas d'incendie

Dès que l'alarme est donnée :

- ⊖ Garder votre calme
- ⊖ **Evacuer** l'établissement en empruntant les itinéraires balisés >
- ⊖ Fermer toutes les portes
- ⊖ Se regrouper par classe ou par service
- ⊖ Aider les personnes en situation de handicap à évacuer
- ⊖ Signaler toute personne qui serait encore dans le bâtiment
- ⊖ **Ne jamais faire demi tour**
- ⊖ **Ne jamais évacuer en empruntant l'ascenseur**



Si vous constatez un incendie :

- ⊖ Garder son calme, évitez absolument de paniquer
- ⊖ Donner l'alarme en appuyant sur le bouton le plus proche >>
- ⊖ Porter secours aux victimes éventuelles
- ⊖ Attaquer l'incendie à l'aide d'un extincteur si vous vous en sentez capable, sans vous exposer inutilement
- ⊖ Prévenir les secours (18 ou 112)



Prise en charge d'un blessé

- ⊖ En cas d'accident, ne jamais déplacer une victime
- ⊖ Appeler / faire appeler les secours (SAMU : 15 ou 112)
- ⊖ Répondre à toutes leurs questions
- ⊖ Ne jamais raccrocher avant les secours
- ⊖ Si vous êtes secouriste, prendre en charge la victime
- ⊖ Prévenir l'accueil du bâtiment
- ⊖ Laisser les secouristes prendre en charge le blessé
- ⊖ Rester à leur disposition
- ⊖ **Ne jamais laisser partir seule une personne qui n'est visiblement pas dans son état normal (ceci peut relever de la non assistance à personne en danger)**

L'utilisation d'un véhicule personnel ou de service pour le transport d'un blessé ou d'un malade est interdite.

En dernier recours et sur conseil du SAMU, faire appel à une ambulance ou le cas échéant, accompagner le blessé à pied.

- ⊖ Pour l'ENSTBB >>> avertir le PC Sécurité Bordeaux Carreire

VIGIPIRATE



Des actes de terrorisme ont frappé la France ces 20 dernières années mais une intensification s'est produite depuis les attaques de Charlie Hebdo et de la supérette casher les 7 et 9 janvier 2015. Ces événements avaient entraîné le passage du dispositif VIGIPIRATE au niveau « alerte-attentat » en région parisienne.

Suite à d'autres épisodes terroristes (notamment le 13 novembre 2015 dans les rues de Paris et dans la salle de spectacle du Bataclan ; le 14 juillet 2016 à Nice ; le 26 juillet dans l'église de Saint-Etienne du Rouvray ; le 3 février 2017 devant le Carrousel du Louvre) les postures Vigipirate ont évoluées et ont été étendues à l'ensemble du territoire national.

La dernière posture, adoptée en novembre 2016, place l'ensemble du territoire national au niveau « sécurité renforcée - risque attentat ». Par conséquent une attention particulière est demandée aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche.

L'implication de chacun pour une vigilance citoyenne de tous les instants est nécessaire : la sureté ce n'est pas se couper du monde, c'est être vigilant ! A ce titre vous pouvez effectuer, à l'aide du mail vigilance@bordeaux-inp.fr toute remontée d'information ayant un lien avec cette thématique, notamment tout comportement ou situation suspect.

Défense passive et organisation de la sureté

Dans un premier temps, il est important de respect les consignes concernant les aspects de défense passive et d'organisation de la sureté. A ce titre en tant qu'étudiant :

- **Je respecte les emplacements de parking** ; il pourra être fait appel à la fourrière notamment pour les véhicules dont le stationnement est gênant pour l'intervention des secours
- **Je ne crée pas d'attroupement** aux abords des bâtiments
- Je veille, lors de mes entrées et sorties du bâtiment, **à ne pas laisser pénétrer dans les locaux des personnes étrangères à l'établissement** et à bien refermer les portes badgées derrière moi
- **Je veille à porter ma carte aquipass** de manière visible en utilisant le porte badge Bordeaux INP
- **J'accepte le contrôle visuel aléatoire des sacs** et bagages à l'entrée des bâtiments

VIGIPIRATE

- **Je signale tout colis laissé sans surveillance** à l'accueil, à un personnel ou aux forces de l'ordre (17)
- **Je n'accepte pas de colis non identifiés** et ne laisse pas d'affaires sans surveillance (sacs dans les bibliothèques, les couloirs ou les locaux d'enseignements par exemple)
- **Je connais le point de rassemblement** de mon bâtiment
- Si je reçois des visiteurs, **je viens les accueillir et je les accompagne**
- **Je signale à l'adresse** declaration_manifestation@bordeaux-inp.fr, toute manifestation publique organisée dans Bordeaux INP (au moins une semaine à l'avance). La vérification d'identité des participants à ces manifestations doit être effectuée à l'entrée du bâtiment avec un contrôle visuel des sacs et la remise d'un badge ou d'un autocollant portant un signe distinctif de la manifestation
- **Je consulte mon mail Bordeaux INP**, je m'abonne au profil Facebook et au compte twitter de Bordeaux INP

Savoir réagir

Il est ensuite important de se préparer à la menace terroriste en connaissant les réactions à avoir suite à une attaque terroriste. Ces réactions à adopter sur le lieu de travail doivent également l'être dans le cadre de la vie privée. Vous trouverez ces réactions en visionnant la vidéo «réagir en cas d'attaque terroriste » mise en place par le gouvernement. Cette vidéo reprend les instructions pratiques de l'affiche « réagir en cas d'attaque terroriste » qui s'articule autour du tryptique «s'échapper, se cacher, alerter», tout en abordant les gestes d'urgences et des conseils de vigilances.

Pour rappel

- Urgence POLICE : 17ou 112; et 114 qui est exclusivement réservé aux personnes sourdes et malentendantes
- **Une application pour smartphone « SAIP »** a été mise en place par le ministère de l'intérieur et permet d'être alerté, via notification sur son smartphone, en cas de suspicion d'attentat ou d'événement exceptionnel susceptible de résulter d'un attentat. Elle délivre également les conseils comportementaux et les consignes à respecter en fonction de la nature de l'alerte et de la zone dans laquelle l'utilisateur se trouve.

CONTACTS UTILES

Téléphones utiles

↻ MÉDECINE DE PRÉVENTION	05 56 04 06 06
↻ ACCIDENT de PERSONNES	112
↻ SAMU	15
↻ POMPIERS	18
↻ POLICE SECOURS	17
↻ PC SÉCURITÉ BORDEAUX CARREIRE (ENSTBB)	71450
↻ COMMISSARIAT CENTRAL DE POLICE	05 57 85 77 77
↻ COMMISSARIAT DE PESSAC	05 57 26 38 70
↻ COMMISSARIAT DE TALENCE	05 57 35 77 22
↻ HÔPITAL PELLEGRIN	05 56 79 56 79
↻ CLINIQUE MUTUALISTE (urgences)	05 56 46 56 20
↻ SOS MÉDECIN	05 56 44 74 74
↻ SOS MAINS	05 56 46 76 76
↻ AMBULANCE	Bordeaux 05 56 24 15 46 Pessac 05 56 68 08 08 Talence 05 56 04 44 80

Contacts Hygiène & Sécurité

- ↻ Conseiller de prévention - Bordeaux INP :
Jaouen Mary (jaouen.mary@bordeaux-inp.fr - 05 56 84 60 19)
- ↻ Les assistants de prévention
ENSC :
Isabelle Sésé (isabelle.sese@ensc.fr - 05 57 00 67 11)
Nadège Rodriguez (nadege.rodriguez@ensc.fr - 05 57 00 67 30)
Jean-Paul Cayeré (jean-paul.cayere@ensc.fr - 05 56 00 67 21)
ENSCBP :
Mireille Frimigacci (mireille.frimigacci@enscbp.fr - 05 40 00 27 18)
ENSEGID :
Léa Pigot (lea.pigot@ensegid.fr - 05 57 12 10 08)
Olivier Leroux (olivier.LE_ROUX@ensegid.fr - 05 57 12 10 13)
ENSEIRB-MATMECA :
Mélanie Escarret (melanie.escarret@bordeaux-inp.fr - 05 56 84 23 07)
David Bedenes (david.bedenes@bordeaux-inp.fr - 05 56 84 21 87)
ENSTBB :
Laurent Bonneau (laurent.bonneau@bordeaux-inp.fr - 05 57 57 46 45)